

MONTEILS

Chasse : le field trial honore les chiens d'arrêt

Jean-Pierre Marye, président de l'Association canine territoriale de Tarn-et-Garonne, responsable de la commission travail de chiens d'arrêt, et son équipe viennent d'organiser le vingt-huitième field trial d'automne, une épreuve internationale de travail pour chiens continentaux et britanniques, avec l'attribution du certificat d'aptitude au Championnat international de travail (Cacit). Autour de conditions météo parfaites, l'épreuve s'est déroulée sur deux jours, sur les terrains des communes de Cayriech, Saint-Antonin-Noble-Val, Saint-Georges, et les chasses du Frau, de Dupart, d'Aliguières.

Les épreuves

La première journée, avec huit concours en solo, a été consacrée à la quête de 80 chiens continentaux. À l'issue de la compétition, un chien a obtenu le Cacit et quatre le Cact, soit le certificat d'aptitude au championnat de travail. La seconde journée, réservée aux chiens britanniques, a connu quelques désagréments que l'organisateur explique : « Nous n'avons pas pu attribuer le Cacit suite au règlement des fields britanniques qui nous impose d'avoir 24 chiens en concours



En compagnie de l'organisateur, les juges vont examiner le comportement des chiens continentaux lors de l'épreuve des barrages. /Photo DDM, André Ramoneda

simple, problème que de nombreux organisateurs comme nous ont rencontré cette année. De ce fait, 30 chiens ont été répartis sur deux concours en solo et un en couple avec de nombreux classés, deux chiens ayant obtenu le Cact. » Ce même jour, il faut noter le déroulement de deux concours en solo pour la race braque d'Auvergne avec la participation de 16 chiens. Du-

rant la compétition, le comportement des chiens a été examiné par un jury composé de huit juges officiels de la Société canine centrale, lesquels ont porté plus précisément leur attention sur l'allure de l'animal, le style de l'arrêt, l'amplitude de la quête, l'appréhension du gibier. Après ces épreuves, durant la remise des trophées dans la salle communale Côté-Lère, Jean-

Pierre Marye a tenu à féliciter l'ensemble des participants, chasseurs, juges, bénévoles, et à saluer les partenaires publics et privés, toujours disponibles et généreux. **Résultats partiels.** L'unique Cacit a été attribué à Luciano Boucher. Le Cact a été remis à Julien Pinel, Patrick Teulières, Antony Merle des Isles, Philippe Ruault et David Amouroux.

MONPEZAT-DE-QUERCY



L'équipe de quatrième division de Montpezat-de-Quercy accède à la montée.

Pétanque montpezataise : merci les jeunes !

Une seule des quatre équipes du club en course pour la montée jouait son avenir dimanche dernier, à Dieupentale, contre l'équipe locale. La formation de quatrième division faisait jeu égal dans les parties individuelles. Le talent des joueurs locaux leur a permis de remporter deux des trois doublettes où seuls Steven Couny et Rocco Battista confirmaient leurs victoires en tête à tête côté montpezatais. Il fallait donc gagner les deux triplettes pour s'adjuger la rencontre. Dans la première, Nicolas Battut, véritable métronome à l'appoint durant tout l'après-midi, a mené ses partenaires Michel Navarro et le jeune Rocco vers une victoire rapide par 13 à 4. Dans la seconde, Sebastien Couny a confisqué le bouillon et a fini par décourager

le tireur adverse, très bon jusque-là. Associé à son fils Steven et à Antoine Ferreira, il a pris le large à 6 à 5 pour l'emporter par 13 à 5. Excellente opération avec cette victoire chez le leader, synonyme de montée dans la division supérieure. Bravo à cette bande de copains qui va pouvoir maintenant disputer sans pression le titre de champion de quatrième division, l'objectif principal étant atteint. Mention particulière pour Rocco Battista, jeune champion, qui faisait son retour à la compétition et qui a remporté ses trois rencontres. Merci aux amis de Dieupentale pour leur accueil et leur sportivité. On leur souhaite de se rencontrer à nouveau dans quelques semaines pour disputer la finale de ce championnat des clubs palpitant.

NÈGREPELISSE

Le one-man-show de Marcus : « Promis, je serai supersympa ! »

La ville de Nègrepelisse vous invite, une nouvelle fois en ce mois

mour des années «80» et des artistes comme Coluche, Despro-

la religion. Non, au contraire, c'est un hu-



SERTEONDS